



CLASSIQUES
GARNIER

SIOUFFI (Gilles), GUARIO (Maria Giovanna), MELNIKIENÉ (Danguolé),
« Comptes rendus », *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 3, 2011, p. 97-110

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3983-4.p.0097](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3983-4.p.0097)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2011. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Pierre-Nicolas CHANTREAU, *Dictionnaire national et anecdotique* (1790), présenté et annoté par Agnès Steuckardt, Limoges, Lambert-Lucas, 2008, 220 p.

Pour les esprits formés au rationalisme des Encyclopédistes, épris de réglage du sens des mots, convaincus des « principes immuables » de la grammaire, et inventeurs d'une première sémiologie (voir les travaux de S. Auroux), la Révolution a dû apparaître, entre autres, comme une occasion d'intense perturbation intellectuelle. Était-il donc possible que des mots nouveaux apparaissent subitement sans autorisation, que des mots connus de tous, soit disparaissent du jour au lendemain, soit voient leur sens complètement altéré, au point de signifier l'inverse de ce qu'ils signifiaient anciennement ? C'est pour éclairer ce mystère, autrement dit, « pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots », et pour lister les « mots qui vont cesser d'être en usage, et qu'il est nécessaire d'insérer dans nos archives pour l'intelligence de nos neveux », que Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808), qui fut élève de Beauzée et maître de langue en Espagne, prétend en 1790, sous le nom grammairien de « M. de l'Épithète », proposer au public un « Dictionnaire » dont le lieu d'édition, « Politicopolis » indique clairement la teneur. De fait, à qui ouvre l'ouvrage aujourd'hui, une question se pose immédiatement : s'agit-il réellement d'un *dictionnaire*, ou de l'un de ces innombrables pamphlets, satires, brochures, etc., qui virent le jour dans ces années d'intense bouillonnement éditorial et d'exploration de toutes les formes écrites possibles de journalisme au jour le jour ? On a plutôt le sentiment de lire une succession de billets, ou de « mots de jour », pour ainsi dire, fortement ancrés dans une actualité à laquelle il est fait constamment allusion de façon caustique et sur le mode de la complicité. Comme le note son éditrice Agnès Steuckardt dans sa présentation, l'ouvrage de Chantreau considère le genre lexicographique avec quelque désinvolture... Il déroge à au moins trois grands principes qui devraient gouverner ce qu'est un dictionnaire : il confond fréquemment le plan des mots et le plan des choses, « défaut », il faut le reconnaître, qu'on trouve dans maint autre dictionnaire du XVIII^e siècle ; il affiche un subjectivisme éhonté, dans sa nomenclature comme dans la rédaction

des articles ; et il manque totalement de méthode, puisque, tantôt, il omet les définitions, tantôt il détourne les remarques grammaticales à des fins facétieuses. . .

Mais il présente un grand intérêt. Tout d'abord parce qu'il représente « la première expertise de grande ampleur » (présentation, p. 33) dressée par un grammairien à propos des mots de la Révolution. À ce titre, l'ouvrage était d'ailleurs le seul qui avait attiré l'attention d'un Ferdinand Brunot déçu de ce qu'il avait pu tirer de la littérature philologique de l'époque pour éclairer la langue de cette période. Ensuite parce qu'il se situe à cette interface passionnante, typique de la seconde moitié du XVIII^e siècle, entre texte littéraire engagé, à visée subversive, et volonté d'objectivation, forcée ici dans le sens d'une fausse candeur et d'une ironie qui viennent en droite ligne de Voltaire, mais où se lit également une vive tension entre conception politique et conception « réaliste » de la langue.

En offrant cette édition critique accompagnée d'un très riche appareil de notes et d'une présentation de près de 80 pages, Agnès Steuckardt, non seulement nous propose la première réédition moderne de l'ouvrage de Chantreau, ce qui en soi n'est pas très étonnant, mais aussi, ce qui l'est plus, le premier dictionnaire révolutionnaire jamais réédité à ce jour. Elle ouvre une double porte, d'une part sur la question controversée des « changements » que la Révolution a apportés ou non à la langue française (voir à ce sujet, depuis Brunot, les contributions de Nyrop, A. Frey, J. Guilhaumou, S. Branca, J.-P. Seguin, A. Rey), d'autre part sur une « histoire », qui est autant une histoire des *realia* révolutionnaires que de leurs modes de compréhension.

En effet, il y a probablement deux manières d'envisager l'ouvrage de Chantreau aujourd'hui : en en faisant un représentant de ces textes satiriques qui se donnent comme des témoins « à chaud » de la réalité vécue, à l'instar de ces *journaux* auxquels Chantreau consacre, les recensant un par un, ce qui est de loin son plus long article ; ou en l'insérant, conformément au titre qu'il s'est après tout choisi, dans une tradition lexicographique dont il révèle quelques-unes des ambiguïtés fondamentales.

De fait, pétri d'humour, de détournements énonciatifs, de fantaisies verbales, de néologismes ludiques (*aristo-félons*, *impatriotes*. . .), le « dictionnaire », qui comporte deux parties, une partie complètement rédigée, plutôt consacrée aux « nouveaux mots » (en fait, souvent, aux nouvelles réalités, tels *district*, *jurés*, *maire*), et une partie présentant

seulement une liste des mots d'Ancien Régime que l'auteur, avec un certain optimisme, espère voir remisés au placard des antiquités, tels *baillage*, *cens* ou *bourgeois*... , tient sa partie dans la « bataille du rire » (présentation, p. 72) qu'est aussi la Révolution. S'il apporte souvent des informations décisives et nécessaires au nouveau « peuple libre », Chantreau a décidé d'aller, en partisan de la Révolution, sur ce terrain qui a été beaucoup occupé par les contre-révolutionnaires : celui de la traditionnelle « gaieté française », où la satire est souvent mise au service de la dénonciation de tout changement ou de toute nouveauté. De fait, et la présentation le relève, certains passages du Dictionnaire ne sont pas sans risquer l'ambiguïté, et rejoignent ces énoncés retors, à mi-chemin entre le sérieux et l'ironie, dont un certain XVIII^e siècle, depuis les *Lettres persanes*, s'est fait une spécialité. Un lecteur attentif comprend néanmoins que, s'il moque certains travers des révolutionnaires, leur inexpérience dans la pratique politique, par exemple, Chantreau attaque de façon beaucoup plus frontale les tares de l'Ancien Régime, comme dans les articles *abbé*, *états généraux* ou *noblesse*. On est curieux, naturellement, de savoir comment Chantreau aura rédigé son article *Révolution*... Et là, on découvre tout d'abord cette simple phrase : « je n'ai pas besoin d'expliquer le mot, je n'ai que des vœux à faire pour la chose », puis une vibrante et vengeresse adresse aux mânes de Louis XIV où défilent tous les procédés de la rhétorique classique. À l'instar du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, son modèle évident, le Dictionnaire de Chantreau peut donc se lire comme un *texte*, où se révèle de façon très sensible l'unité d'un *ton*, entre enthousiasme et autodérision.

L'insérer dans la tradition lexicographique – tel est le parti adopté par la présente édition – a cependant l'avantage de révéler des enjeux qui n'apparaissent pas de façon aussi évidente à la lecture du texte. La présentation consacre ainsi un important volet à retracer l'histoire de ce qui fut avant 1790 une tendance notable du genre du dictionnaire : la tendance « critique », qui peut s'accommoder de développements satiriques. Rapprocher le *Dictionnaire anecdotique et national* du *Grand Dictionnaire des Précieuses* de Somaize (1660), par exemple, est très éclairant, dans la mesure où l'on perçoit bien comment, *mutatis mutandis*, l'Âge classique aura été obsédé par le mystère de la *néologie*, substantif décliné pour la première fois en adjectif dans le fameux *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (1726), qui attaquait le langage de certains auteurs dans le vent comme Marivaux. Comment peut-on arriver à faire croire en une réalité par l'intermédiaire d'un mot ? Cela reste, profondément,

une des questions fondamentales de la réflexion classique sur le langage depuis Locke, lequel d'ailleurs fut fortement mobilisé par la période révolutionnaire, avec ses célèbres considérations sur « l'abus des mots ». Si on la pousse dans ses derniers retranchements, toute entreprise de dictionnaire n'est-elle pas aussi là – ou ne se donne-t-elle pas – pour empêcher que ne se réalise dans les représentations comme dans la société cette invention d'une réalité par les mots qui est à la source de l'utopie comme de l'illusion, pour ramener en permanence à la dure loi d'un « usage » dont la physionomie, malgré tout, va se révéler changeante, et qui ne va pas être sans autoriser, lui-même, parfois, ces débordements ? En ayant choisi de jouer sur les deux tableaux – désir de « réglage » objectif du dictionnaire et envolées dans le fantaisiste –, Chantreau a révélé à sa manière l'un des paradoxes fondamentaux qui gouvernent notre rapport aux mots, et ce, dans une période inouïe, où de « vrais changements » avaient lieu dans un contexte de réjouissante ébriété langagière.

Gilles SIOUFFI
Université Paris IV – Sorbonne

Renzo TOSI, *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, traduit de l'italien par Rebecca Lenoir, Grenoble, Éditions Jérôme Million, 2010, 1792 p.

En soulignant la difficulté de faire la distinction entre le proverbe, l'adage, l'apophtegme, la sentence, la maxime ou l'aphorisme par une définition « aristotélicienne », qui délimiterait avec précision le domaine de chacune de ces appellations, Renzo Tosi démontre le lien strict et éminemment complexe entre « sagesse populaire », constituée de matériaux non écrits et tradition littéraire. Dans son introduction il affirme que les proverbes « ne sont bien souvent que des énoncés stéréotypés de *topoi* littéraires [...] ». Pareillement, il est évident qu'apophtegmes, maximes et sentences jouissent souvent d'une large diffusion et prennent une fonction proverbiale : il existe des proverbes d'origine érudite et bien souvent la forme standardisée d'un *topos* au niveau proverbial n'est que la forme « canonisée » de sa reprise par un auteur classique » (p. 18). Il est aussi cause de préjudice réduire les proverbes à l'expression d'une culture uniquement populaire, car l'impossibilité d'une distinction nette entre proverbes, sentences, maximes et apophtegmes relève de leur caractère fluide, passible de modifications selon les contextes et leurs différentes fonctions. Dans ses 2286 sentences, proverbes, locutions et citations en langue latine et grecque suivies de commentaires historiques, littéraires et philologiques, l'auteur ne donne pas de réponses à une telle problématique, se limitant à souligner la continuité de la tradition culturelle des pays européens, de l'Antiquité classique et chrétienne jusqu'à l'époque actuelle, en passant par la littérature du Moyen Âge et de la Renaissance ainsi que par les textes juridiques, politiques ou médicaux. Au fil des commentaires accompagnant chacune des sentences, le lecteur pourra découvrir leur origine, leur signification et leur histoire, ainsi que leurs différentes utilisations par les auteurs et leurs transformations successives au cours des siècles jusqu'aux proverbes des langues européennes actuelles. Ce travail voudrait apporter sa contribution à une telle recherche : il est le résultat de la lecture philologique et de l'étude concrète de plus d'un millier de textes de la littérature hellénique jusqu'à la littérature contemporaine et il est né de la conviction de l'unité de la culture européenne et de la certitude de l'existence bien réelle d'une science de la littérature. C'est l'Antiquité classique qui a donné les bases pour la création de la parémiographie avec deux objectifs principaux : enseigner des expressions et des maximes traditionnelles qui puissent embellir un texte et contribuer à interpréter les auteurs classiques qui

utilisaient ces expressions. Si on analyse l'histoire de ce qui, dans la littérature grecque, peut être conçu comme un seul genre « sententiel », on s'apercevra que cette lignée part de l'époque archaïque, héritière de la culture du Moyen-Orient présentant un large patrimoine sapientiel généralement sans auteurs précis, pour aboutir à l'œuvre de Marc-Aurèle dans une constante ambiguïté entre l'anonyme *παροιμία* et la sentence d'auteur. Des « formes brèves » apparaissent en grande quantité, dès les débuts de la littérature grecque. La production de l'époque archaïque présente toute une série d'expressions sententielles, parmi lesquelles des *παροιμιαί* qui correspondent à nos « proverbes » et qui prennent une importance particulière ; mais il faut signaler que dans une culture où le mode principal d'expression est oral, il est impossible d'opérer de nettes distinctions entre sources populaires et sources érudites, ou entre proverbes et sentences. Il faut noter qu'en général le concept grec de *παροιμία* est plus ample et moins précis que notre concept de « proverbe », puisque ce terme désigne des expressions topiques répertoriées dans les matériaux recueillis par les parémiographes, des érudits byzantins qui se référaient essentiellement, pour repérer ce matériel, à des œuvres littéraires. Il est souvent impossible de distinguer la *παροιμία* de la *γνώμη* « la maxime, la sentence ». Il est probable que la sagesse de la Grèce archaïque trouve elle-même ses propres racines dans cette *κοινή* culturelle du Moyen-Orient du second millénaire, dont les livres sapientiels de l'Ancien Testament sont eux aussi les héritiers. S'il est impossible de parler pour la Grèce archaïque de sentences d'auteur, les maximes furent au contraire par la suite ressenties comme telles et elles durent leur fortune surtout à leur reprise par les auteurs classiques, tels Homère ou Hésiode. Le proverbe prit aussi une importance particulière dans la tragédie du *v^e* siècle, et notamment chez Euripide. Les rhéteurs pensaient au contraire que les proverbes étaient des matériaux trop vulgaires, indignes d'un style noble et qu'il était donc nécessaire de les distinguer des maximes et des sentences, qu'on était par contre en bon droit d'utiliser. Platon, de son côté, reprit souvent le matériel gnomique traditionnel, mais le plus souvent à des fins purement expressives, sans leur attribuer une validité spéculative particulière, mais le premier auteur qui s'y intéressa véritablement et qui chercha à en mettre en évidence les caractéristiques fut Aristote, qui vit dans les proverbes un résidu de la sagesse antique antédiluvienne. Si, à partir du *iv^e* siècle, les expressions traditionnelles furent ennoblies par leur attribution à un auteur précis avec la constitution de recueils du type de celui des sentences des « Sept

Sages », on vit apparaître, grâce à la culture alexandrine, d'autres types de compilations, rédigées dans une optique plus philologique. L'école stoïcienne et l'école de Pergame s'intéressèrent également aux proverbes et s'attachèrent, par exemple, davantage que l'école alexandrine, à leur utilisation populaire. Si la philologie alexandrine s'était employée à la création d'instruments érudits, parmi lesquels pouvaient figurer les répertoires de proverbes et de maximes utilisés par les grands écrivains, c'est l'école péripatéticienne, à la suite d'Aristote, qui se fixa l'objectif de rassembler les proverbes. Il faut aussi souligner l'importance particulière du Stoïcisme, qui promut le culte d'une sagesse qui s'exprimait par une *brevitas* efficace. Le recueil de Zénobios sous Hadrien constitua un abrégé de l'ouvrage de Didyme sur les proverbes et il donna lui-même naissance à tout un courant florissant de la tradition parémiographique byzantine. Au cours de ce dictionnaire, en fait, on fait souvent référence aux proverbes attestés par ces recueils byzantins toujours indiqués par des abréviations. L'héritage classique provenant de la culture grecque reste toujours un point de repère essentiel dans le monde latin, pendant le Moyen-Âge jusqu'aux *Adages* humanistes d'Érasme.

Recueil de philologie, mais aussi de littérature et d'histoire, le *Dictionnaire des sentences latines et grecques* constitue l'ébauche d'une histoire fascinante et de la découverte de ses ramifications les plus surprenantes, de la recherche de l'origine de formules, de maximes et d'expressions idiomatiques toujours bien vivantes.

Maria Giovanna GUARIO
Université de Bari Aldo Moro – LaBLex

François MOUREAU, *Le Roman vrai de l'Encyclopédie*, Paris, Découvertes Gallimard Littératures, 2001, 176 p.

François Moureau retrace l'aventure éditoriale de l'*Encyclopédie*, en affirmant dès le premier chapitre qu'il s'agit d'un « produit de tout un mouvement intellectuel qui trouve sa source dans la Renaissance et peut-être même plus loin, dans les vastes compilations médiévales – les “cornucopiæ” – où la science antique était réduite en fragments alphabétiques » (p. 13). Le caractère profondément descriptif et détaillé avec lequel est présentée l'histoire de cette grande entreprise et la multitude d'illustrations, 170 documents, peintures, gravures, dessins, manuscrits, portraits, et surtout planches de l'*Encyclopédie* sur la fabrication d'un livre, les activités industrielles et artisanales, les reproductions d'animaux et de végétaux, plongent le lecteur dans le fascinant contexte historique de l'époque. Il y a deux cent cinquante ans, en 1751, paraissait le premier volume de l'*Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert. Ce qui aurait pu passer pour une entreprise éditoriale assez commune était en fait le signe d'un aboutissement et le témoignage d'une révolution intellectuelle. Il s'agissait de rassembler dans l'ordre alphabétique toutes les connaissances humaines et d'en montrer les connexions et la logique : vérités diverses et certitudes scientifiques, connaissances objectives et histoire des idées ou des errements humains. La science et la philosophie marchaient encore d'un même pas. Bientôt ce ne serait plus possible. La connaissance totale ne pourra plus désormais s'exprimer dans un seul livre, eût-il des dimensions gigantesques – 35 volumes in-folio – de la manufacture encyclopédique où Diderot a rassemblé 139 collaborateurs et une petite troupe d'illustrateurs. De dictionnaire de faits, l'*Encyclopédie* devint au fil des années, et des condamnations, l'emblème de la philosophie des Lumières, le porte-parole de la modernité. À partir du deuxième jusqu'au cinquième chapitre se déroule l'aventure du roman de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, qui, à l'origine, ne devait être que la traduction en français de la *Cyclopædia or an Universal Dictionary of Arts and Sciences* d'Ephraïm Chambers (1728). La France ne possédait alors aucun ouvrage de ce genre, les métiers et les arts mécaniques étant tenus pour mineurs. La traduction avait été commandée par l'éditeur parisien André Le Breton en 1743 à John Mills, un Anglais qui vivait en France. En mai 1745 Le Breton annonça l'ouvrage comme bientôt disponible à la vente, c'est pourquoi il fut stupéfait d'apprendre que Mills n'avait pas accompli le

travail dont il était chargé : en fait, c'est à peine s'il savait lire et écrire le français et il ne disposait même pas d'un exemplaire de la *Cyclopædia*. Ainsi escroqué, Le Breton agressa physiquement Mills avec une canne. Poursuivi en justice pour coups et blessures par ce dernier, Le Breton fut acquitté, en raison des circonstances. S'étant mis en quête d'un nouveau rédacteur en chef, Le Breton engagea l'abbé Gua de Malves qui recruta, entre autres, le jeune *Étienne Bonnot de Condillac*, Jean le Rond d'Alembert et Denis Diderot. Au bout de treize mois, en août 1747, Malves fut renvoyé en raison de ses méthodes trop rigides et Le Breton prit comme nouveaux rédacteurs en chef Diderot et d'Alembert qui, le 16 octobre 1747, furent officiellement placés à la tête d'un projet de rédaction d'une encyclopédie originale. Diderot devait garder cette charge pendant les 25 années suivantes et voir l'*Encyclopédie* achevée. Sous leur impulsion, ce modeste projet prit rapidement une tout autre ampleur avec un désir de synthèse et de vulgarisation des connaissances de l'époque ; le Prospectus destiné à engager les souscripteurs, rédigé par Diderot, fut publié à 8 000 exemplaires en novembre 1750. Pour mener à bien leur projet, Diderot et D'Alembert s'entourent d'une Société de gens de lettres, visitent les ateliers, s'occupent de l'édition et d'une partie de la commercialisation. Le premier volume paraît en 1751 et contient le Discours préliminaire rédigé par D'Alembert. En février 1752, les Jésuites se servent de l'affaire de la thèse de l'abbé de Prades pour faire pression sur le Conseil d'État et obtenir la condamnation et l'interruption de la publication de l'*Encyclopédie*. Ils obtiennent gain de cause : le Conseil d'état interdit de vendre, d'acheter ou de détenir les deux premiers volumes parus. C'est grâce à l'appui de Malesherbes, directeur de la librairie, chargé de la censure, mais défenseur du projet encyclopédique, que la publication peut reprendre en novembre 1753. Mais les ennuis laissent des traces : D'Alembert, prudent, décide de ne plus se consacrer qu'aux parties mathématiques. La levée de cette interdiction ne met cependant pas fin aux oppositions à l'ouvrage même si elles se confondent parfois avec les attaques portées en général contre le Parti philosophique. Le récollet Hubert Hayer et l'avocat Jean Soret publient de 1757 à 1763 un périodique appelé « La Religion vengée ou Réfutation des auteurs impies ». Abraham Chaumeix suit en 1758, avec ses *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie et essai de réfutation de ce dictionnaire*, en 8 volumes. Jusqu'en 1759, la publication des volumes 3 à 7 se poursuit. Mais les opposants fulminent. Après la tentative d'assassinat de Robert François Damiens contre Louis XV (en 1757), le parti dévot

saisit l'occasion de signaler le laxisme de la censure et démontre que le but de l'*Encyclopédie* est d'ébranler le gouvernement et la religion. Le 8 mars 1759, à la suite des remous causés par la parution de *De l'esprit* de Claude-Adrien Helvétius, le privilège de l'*Encyclopédie* est révoqué. Le pape Clément XIII condamne également l'ouvrage. D'Alembert abandonne définitivement le projet. Dès septembre 1759, Malesherbes permet de contourner la suppression du privilège en obtenant la permission de publier des volumes de planches. Ils paraîtront à partir de 1762. La rédaction et la publication du texte se poursuivront, quant à elles, clandestinement. En 1762, le vent politique change : l'expulsion des Jésuites sur un arrêt du Parlement fait souffler un vent de liberté. En 1764, Diderot découvre la censure exercée par Le Breton lui-même sur les textes de l'*Encyclopédie*. En 1765, Diderot achève l'édition du texte, avec une certaine amertume. Les volumes 8 à 17 paraissent, sans privilège et sous une adresse étrangère. En 1765, il achève le travail de rédaction et de supervision. Les deux derniers volumes des planches paraissent sans difficulté en 1772 malgré le long conflit juridique entamé par Pierre-Joseph Luneau de Boisjermain contre Diderot et les éditeurs de l'*Encyclopédie*. En 1776-1777, Charles-Joseph Panckoucke et Jean-Baptiste-René Robinet font paraître un *Supplément* en 4 volumes de texte et 1 de planches. Deux volumes de tables paraissent en 1780. Les 17 volumes initiaux, les 11 volumes de planches, le *Supplément* de 4 volumes, son volume de planches et la *Table* en 2 volumes, soit 35 volumes, constituent l'édition de base, dite de Paris, de l'*Encyclopédie*. L'édition originale fut rapidement suivie de rééditions, d'adaptations et d'éditions contrefaites. Déjà en 1770, un éditeur suisse entreprend la publication d'une Encyclopédie similaire, d'inspiration plus européenne et protestante : l'Encyclopédie dite d'Yverdon. Une encyclopédie monumentale, issue de celle de Diderot et D'Alembert dont elle se veut une version améliorée et enrichie, paraît de 1782 à 1832 sous le nom d'*Encyclopédie méthodique*, dite *Encyclopédie « Panckoucke »*. Celle-ci comprend plus de 150 volumes de texte et plus de 50 volumes de planches. Ainsi, si la première édition fut tirée à 4 225 exemplaires, on compte près de 24 000 exemplaires, toutes éditions confondues, vendus au moment de la Révolution française. L'*Encyclopédie* arriva en Angleterre en 1799. Le Prospectus de 1750 apporte un millier de souscriptions. Les conditions d'acquisition, énoncées à la dernière page, sont les suivantes. Pour 10 vol. in-folio dont 2 de planches : 60 livres en acompte, 36 livres à la réception du premier volume prévue pour juin 1751, 24 livres à la

livraison de chacun des suivants échelonnés de six mois en six mois, 40 livres à la réception du huitième volume et des deux tomes de planches. En tout, 372 livres. Cet ouvrage, énorme pour cette époque, avait occupé mille ouvriers pendant vingt-quatre ans ; il y eut 2 250 souscripteurs et un tirage de 4 250 exemplaires (nombre dérisoire aujourd'hui mais, au XVIII^e siècle, un tirage « normal » ne dépassait pas les 1 500 exemplaires). Vu le prix d'achat élevé, on peut en déduire que le lecteur était issu de la bourgeoisie, de l'administration, de l'armée ou de l'Église. Comme les cabinets de lecture se multipliaient, il est probable qu'un public plus large y ait consulté l'ouvrage. L'interdiction temporaire des tomes 1 et 2 a attisé les curiosités sur l'ouvrage. On compte alors plus de 4 000 souscriptions. Suite aux remous causés par *De l'esprit*, à l'interdiction du privilège et à l'interdiction papale, Le Breton est accessoirement condamné à rembourser les souscripteurs : aucun ne se présentera en ce sens.

Tel était le destin de la plus grande aventure éditoriale et intellectuelle du siècle des Lumières : être moins lue que critiquée, et moins influente par son contenu que par les polémiques qu'elle suscita [...], quand Diderot se mit à la tâche avec d'Alembert, ils ne songeaient certainement pas à changer le monde avec un dictionnaire [...]. Ils ne soupçonnaient sans doute pas que cette gigantesque masse de papier inerte allait être le symbole d'un siècle où jamais l'homme ne fut près de mériter son nom (p. 143).

Mais l'ambition de l'entreprise de Diderot et D'Alembert allait bien au-delà d'un recueil des connaissances humaines : il s'agissait de « changer la façon commune de penser » (article Encyclopédie). Diderot lui-même écrit : « Nous avons vu que l'*Encyclopédie* ne pouvait être que la tentative d'un siècle philosophe ; que ce siècle était arrivé ; que la renommée, en portant à l'immortalité les noms de ceux qui l'achèveraient, peut-être ne dédaignerait pas de se charger des nôtres, et que nous nous sommes sentis ranimés par cette idée si consolante et si douce qu'on s'entreprendrait aussi de nous, lorsque nous ne serions plus » (p. 68-69). En ce siècle des Lumières, l'évolution de la pensée est liée à l'évolution des mœurs. De nouvelles valeurs s'imposent : la nature qui détermine le devenir de l'homme, le bonheur terrestre qui devient un but, le progrès par lequel chaque époque s'efforce de mieux réaliser le bonheur collectif. Le nouvel esprit philosophique qui se constitue est basé sur l'amour de la science, la tolérance et le bonheur immatériel. Il s'oppose à toutes les contraintes de la monarchie absolue ou de la religion. Cette évolution s'inspire de l'esprit scientifique. Les méthodes expérimentales, appliquées

à des questions philosophiques, aboutissent à l'empirisme selon lequel toute notre connaissance dérive, directement ou indirectement, de l'expérience par les sens, sans activité de l'esprit. *L'Encyclopédie* marque aussi l'apparition des sciences humaines. La critique historique des textes sacrés attaque les certitudes de la foi, le pouvoir du clergé et les religions révélées. On critique également la persécution des Huguenots par la monarchie française. Le pendant positif de cette critique est l'esprit de réforme. Les encyclopédistes prennent parti pour le développement de l'instruction, l'utilité des belles-lettres, la lutte contre l'Inquisition et l'esclavage, la valorisation des arts « mécaniques », l'égalité et le droit naturel, le développement économique qui apparaît comme une source de richesse et de confort. Pour défendre leurs idées, les auteurs ont oscillé entre le ton polémique et des techniques d'autocensure qui consistaient à s'appuyer sur des exemples historiques précis. L'examen scientifique des sources leur permettait une remise en question des idées léguées par le passé. L'abondance des annotations historiques décourageait une censure à la recherche d'idées subversives. Certains encyclopédistes ont préféré faire passer des vues iconoclastes par des articles apparemment anodins. Même si la quantité a parfois nui à la qualité, il faut souligner la singularité de cette aventure collective que fut *L'Encyclopédie*. Une phrase qui ouvre la dernière partie consacrée aux témoignages et documents résume emblématiquement le sens du livre : « *L'Encyclopédie* fut bien plus qu'un livre. Ce fut un creuset où se précipitèrent toutes les idées, toutes les rancœurs, toutes les peurs, tous les espoirs. »

Maria Giovanna GUARIO
Université de Bari Aldo Moro – LaBLex

Giovanni DOTOLI, *Traduire en français du Moyen Âge au XXI^e siècle*, préface d'Alain Rey, Paris, Hermann Éditions, 2010, 552 p.

La traduction et la lexicographie, ces deux cousines germaines (ou, peut-être, les deux sœurs, si l'on définit le dictionnaire non comme un recueil des signes isolables de langue, mais comme un ouvrage dans lequel les unités réunies suscitent toujours un discours ?) ont connu un sort presque similaire. Nées, toutes les deux, à l'aube des civilisations mésopotamiennes, ayant laissé de centaines et de milliers de témoignages les plus divers, elles n'ont acquis le statut de véritables sciences de la langue et du langage qu'au XX^e siècle qui est souvent considéré comme l'âge de traduction et qui « aurait enfin ouvert la porte de Sésame pour dénouer les problèmes les plus importants de l'acte de traduire » (p. 255). Mais que signifie « étudier la traduction » ? George Steiner, dans son fameux *Après Babel* (1975), nous donne la réponse : « étudier la traduction, c'est étudier le langage ». À son tour, l'autorité indéniable de la traduction Henri Meschonnic estime que « la littérature et la traduction sont les deux activités les plus vulnérables, les plus stratégiques pour comprendre ce qu'on fait du langage ». Toutefois, il précise et met en garde : « ce comprendre-là n'est autre que la théorie du langage. À condition de ne pas faire comme les linguistes qui sont sourds à la littérature ».

Ainsi dans le monde de la traduction bienheureux et béni est un linguiste qui n'est pas sourd à la littérature. Ou, selon Alain Rey, « un penseur qui soit un poète, un poète un peu mathématicien – ou musicien –, un polyglotte qui soit amoureux alternatif, “intermittent” eût dit Proust, de deux langues – et de celles qui se cachent derrière elles » (p. 8). Tel est l'auteur de *Traduire en français du Moyen Âge au XXI^e siècle* Giovanni Dotoli : « poète, traducteur, chercheur » (A. Rey).

Dans le chapitre introductif « Pourquoi ce livre », l'auteur définit le but de sa recherche volumineuse qui est de « suivre l'histoire d'un événement capital pour l'histoire de France et d'Europe, capter des points de repère, repérer des ensembles, esquisser des lignées, ouvrir enfin des perspectives aux futurs chercheurs, à partir de la grande leçon d'Henri Meschonnic, George Steiner, Yves Bonnefoy, Antoine Berman, Michel Ballard, Lieven d'Hulst, Umberto Eco, Paul Ricoeur, Alain Rey, et de tous les théoriciens et traducteurs du passé, surtout à partir de la Renaissance » (p. 19).

Même si l'auteur nous prévient qu'il « n'a pas d'ambition encyclopédique » (p. 19), ce livre érudit se présente comme une vraie encyclopédie des traductions en France, du Moyen Âge au XXI^e siècle. « Dotée d'une

excellente bibliographie, *Traduire en français* sert surtout à orienter les curieux dans une tradition relativement peu connue, et qui accompagne nécessairement l'évolution plus générale d'une littérature nationale dans ses rapports avec l'étranger » (David Bellos). Dans treize chapitres exhaustifs, en s'appuyant sur de nombreuses références, à des textes captivants et parfois surprenants, G. Dotoli dévoile, pas à pas, comment au cours d'une dizaine de siècles, se sont formés en France les concepts du traducteur et de la traduction. En grim pant avec l'auteur les marches d'un somptueux *Gradus ad Parnassum* qu'il a composé, on se rend compte que, en suivant A. Rey, « cette longue démarche de l'altérité, cette recherche de l'Autre perdu en son langage, compromet l'illusion de la langue-ghetto, qui rampe derrière toutes les incompréhensions, les mépris et les xénophobies » (p. 8). Mais ce qui est, à notre avis, le plus précieux dans cette vaste recherche, c'est l'attention particulière que l'auteur du livre prête au phénomène de traduire au ^{xx}e et ^{xxi}e siècles. L'analyse minutieuse des théories de la traduction conçues à l'époque la plus récente permet à Giovanni Dotoli de mûrir des réflexions de grande ampleur qui sortent du contexte purement français et sont susceptibles de s'inscrire dans le contexte global européen. Et à l'époque où, selon l'auteur de *Traduire*, « l'Europe se révèle comme un continent de traductions, qui marquent toute évolution de sa pensée » (p. 33), n'est-il pas le plus important de sortir de toute « culture fermée » et de « passer les frontières, vers ou hors la France », en suivant les savoirs de l'Europe, et y mettant en évidence l'immense patrimoine ?

Le livre de Giovanni Dotoli *Traduire en français du Moyen Âge au ^{xxi}e siècle* présente la traduction comme « l'œuvre d'un maçon-traducteur, qui fabrique des unités de valeurs comparatives, pour favoriser le dialogue du monde » (p. 25), comme « une activité fondamentale de notre vie » (p. 255). Mais, malgré toutes les recherches qui se multiplient chaque année, peut-on espérer résoudre les questions essentielles de cette activité ? La réponse que nous donne l'auteur peut paraître paradoxale : « Je ne le pense pas. Ce serait comme résoudre le pourquoi du monde, de la vie, de l'art et de la littérature » (p. 255).

Pourtant, en fin de compte, y aurait-il un but de la recherche plus sacré qu'initier le lecteur (futur chercheur ?) aux secrets de la Science, lui susciter l'envie d'aller chercher plus loin ?

Danguolė MELNIKIENĖ
Université de Vilnius – Lituanie